

CHRONIQUE DU MOIS

Le procès de Riel est venu en appel le 2 Septembre devant la Cour du Banc de la Reine de la province de Manitoba siégeant à Winnipeg. Les débats ont occupé trois audiences ; Messieurs Lemieux et Fitzpatrick qui l'avaient défendu à Régina s'étaient adjoint M. J. L. Eppard C. R., ils ont soulevé plusieurs incidents pour faire ressortir le caractère d'exception que revêt à tous les degrés l'administration de la justice dans les province du Nord-Ouest ; leurs plaidoyers n'ont pu réussir à faire réformer la décision des jurés de Régina et le jugement rendu par le juge Richardson ; il ne reste plus au chef Métis que deux ressources : recourir à la clémence de la Reine pour obtenir une commutation de peine et porter sa cause devant le conseil Privé de Sa Majeste siégeant à Londres. En attendant, une décision du gouvernement fédéral a ordonné de surseoir à son exécution jusqu'au 16 Octobre ; d'ici là ses conseils auront avisé. Le comité qui a organisé la souscription pour subvenir aux frais du procès devant les différentes juridictions continue ses pressants appels aux Canadiens-Français pour qu'ils ne se contentent pas d'accompagner de leurs vœux les efforts faits pour arracher à la potence le malheureux condamné et pour qu'ils ouvrent généreusement leur bourse dans la mesure où leurs moyens le leur permettent.

Nous sommes persuadé pour notre part que d'une façon ou d'une autre Louis Riel échappera à la mort, d'autant plus que chaque jour on acquiert de nouvelles preuves de son insanité ; il résulte plus particulièrement du témoignage des prêtres qui l'ont visité dans sa prison que ce malheureux est bien vraiment un pauvre maniaque, atteint de folie religieuse.

Je visite souvent Riel, lisons-nous dans une lettre d'un missionnaire publiée par le journal *L'Etendard*, le caractère de sa folie se développe de plus en plus, car il faut être animé d'une haine féroce, ou frappé d'idiotisme pour nier que ce malheureux soit sous l'empire d'une illusion folle qui le rend irresponsable de la moitié de ses actes. Il m'a raconté, avant-hier, que l'esprit lui avait dit qu'il était pour entrer dans le cabinet fédéral, et devenir bientôt le successeur de sir John A. Macdonald, comme premier ministre du Canada.

Sa folie, c'est cette idée fixe, qu'il est appelé à faire de grandes choses, et qu'il a un grand rôle à remplir ; il doit réformer le monde religieusement et politiquement, et l'Esprit le pousse à remplir sa mission divine. . .